

38



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 29 avril 2009

Troisième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 29 avril 2009

10 h

Prière.

Au nom des parlementaires, M. Harrison offre ses condoléances à Loredana Catalli Sonier, greffière de l'Assemblée législative, ainsi qu'à sa famille, à l'occasion du récent décès de ses parents, Giuseppe « Joe » Catalli et Giuseppa « Josephine » Tittarelli Catalli.

Le président accueille à la Chambre S.E. l'ambassadeur de la République de Slovénie, M. Tomaž Kunstelj.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. B. LeBlanc :

52, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités* ;

par M^{me} Blaney, au nom de M. Alward :

53, *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* ;

par M. Jack Carr, au nom de M. Alward :

54, *Loi sur les annonces de dépenses*.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. D. Graham, leader parlementaire suppléant de l'opposition, donne avis de l'intention de l'opposition d'étudier les affaires émanant de l'opposition dans l'ordre suivant le jeudi 30 avril 2009 : deuxième lecture des projets de loi 54 et 53, reprise du débat sur la motion 54 et reprise du débat sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 50.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, aujourd'hui, se forme en Comité plénier pour étudier les projets de loi 32, 36, 38, 31, 43, 49 et 47, après quoi elle se formera en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires de l'Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick, du ministère de l'Énergie et du ministère des Pêches.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

31, *Loi sur la transmission de la Couronne* ;

32, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs* ;

- 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* ;
 38, *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels* ;
 43, *Loi modifiant la Loi sur le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité* ;
 47, *Loi modifiant la Loi sur les endroits sans fumée* ;
 49, *Loi modifiant la Loi sur les bénéficiaires de régimes de retraite*.

La présidente du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. Fraser.

La séance, suspendue à 16 h 45, reprend à 16 h 50 sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

**BUDGET PRINCIPAL, 2009-2010
 COMPTE ORDINAIRE**

	Votés (\$)
AGENCE DE L'EFFICACITÉ ET DE LA CONSERVATION ÉNERGÉTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK	
Administration	1 030 000
Programmes sur l'efficacité énergétique	13 562 000
Moins : crédits législatifs	0
Votés	14 592 000

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE	
Administration	570 000
Gestion de la politique énergétique et développement des entreprises	3 110 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	3 627 000

PRÊTS ET AVANCES

AGENCE DE L'EFFICACITÉ ET DE LA CONSERVATION ÉNERGÉTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK	
Prêts pour les améliorations énergétiques	6 700 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h.